



Castans, village aux 7 hameaux

Castans, accroché au versant sud de la Montagne Noire, déploie ses 17 km² étagés entre 380 m et 1187 m d'altitude. La rivière Clamoux (étymologie « qui crie ») y prend sa source, grossie de ses affluents, les 7 ruisseaux, dans ce cirque montagneux. Dès le 9^{ème} siècle, des bergers nomades s'y sédentarisent et, peu à peu, une population stable d'agriculteurs, d'éleveurs et d'artisans se fixe auprès des 7 sources. Ainsi, se sont constitués 7 hameaux dont chacun possède son nom propre : Bourdials, Escandelle, Lafargue, Laviale, Quintaine, Raissac et Thérondels, le nom de Castans désignant l'ensemble de l'espace communal.

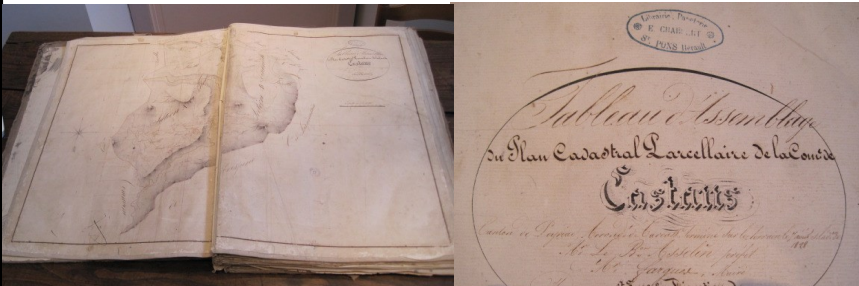
Ces hameaux situés entre 530 et 680 m d'altitude, possèdent chacun leur fontaine-lavoir publique. On en compte même 2 à Bourdials. Laviale est le bourg-centre et regroupe la Mairie, l'Eglise, l'ancien Presbytère, la Chapelle...

Deux panneaux d'accueil de 1 m par 1.5 m présenteront bientôt cette configuration particulière de notre commune. Les habitants le savent bien, mais les visiteurs et différents livreurs s'y perdent souvent ... Le premier se tiendra à l'entrée de Bourdials, et le second à l'entrée de Quintaine.



En 2020, on recense sur la commune 134 habitants, comme en 1962. La population s'est réduite à 250 habitants après la première guerre mondiale alors qu'elle atteignait jusqu'à 846 âmes en 1846.

La restauration du cadastre Napoléonien datant de 1827 a été réalisée par un atelier habilité. Le coût élevé d'une telle restauration, 3 000 € H.T., a fait longtemps hésiter les élus mais ce document faisant partie du patrimoine local, le pas a été franchi lors du vote du budget 2019 et le résultat est concluant.



Les hameaux abritaient de nombreuses maisons dont les ruines disparaissent aujourd'hui dans la végétation envahissante. Le château de Faufrancou apparaît encore magistral et des glaciers mentionnés dans ce secteur font écho aux souvenirs des plus anciens... Vous pouvez venir le consulter en Mairie en vous renseignant auprès du secrétariat.

Le mot du Maire



La cérémonie des vœux à la Salle polyvalente nous a réunis nombreux. Merci pour votre fidèle présence.

L'occasion annuelle pour le conseil municipal de rappeler des moments forts de l'année écoulée, d'en dresser les réalisations, de remercier les divers acteurs de la vie locale : les présidents et membres du tissu associatif, les acteurs de terrain auprès de nos aînés ou des plus jeunes, le personnel communal. Leur engagement, leur investissement, la générosité de chacun participent à l'action communale, à la qualité du service rendu.

Il convient de saluer et de rappeler notre attachement commun au service public. Mais avec réalisme, en faisant l'amer constat de son éloignement, de son détricotage et du désengagement de l'Etat. L'échelon communal et intercommunal devront pallier, tout en étant confronté à la diminution des moyens ... (taxe d'habitation compensée par taxe du foncier bâti enlevée au département). On déshabille Pierre pour habiller Paul!

Comment penser la Commune pour la prochaine décennie ? Nécessairement aux côtés et en complémentarité du bloc intercommunal et syndical. Un partenariat nécessaire pour aboutir les projets, faire face aux aléas du quotidien, comme aux catastrophes climatiques récurrentes.

S'adapter face aux enjeux tout en préservant notre singularité, nos richesses humaines et environnementales et en favorisant le lien social.

2020 est une année électorale qui ne permettra pas aux ressortissants du Royaume-Uni d'exercer le droit de vote aux municipales en conséquence de leur sortie de l'Union Européenne.

Une belle année sereine et solidaire à toutes et tous !





DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie.

La nouvelle réserve d'eau incendie aérienne a été installée à proximité de la salle polyvalente en juillet dernier.

Cette cuve de 60 m³ avec une prise directe pour l'alimentation en eau des CCF a été mise en eau et pourra servir en cas d'incendie pour réalimenter les camions de pompiers (CCF) intervenant sur la commune.

C'est la première action du schéma de défense



extérieure contre l'incendie qui permet de répondre au besoin de réserve d'eau brute sur la commune mais également de créer un PEI : Point d'Eau Incendie, à proximité de la salle polyvalente de la Grisole qui peut accueillir jusqu'à 200 personnes.

Le Syndicat oriental des Eaux de la Montagne Noire, à la demande du Maire, a également validé le projet de cuve semi-enterrée pour l'augmentation de la capacité de stockage du bassin d'Eau potable de Laviale. Les PEI existants sur le hameau seront ainsi plus efficaces. Leur éventuelle utilisation n'aura pas d'incidence sur l'alimentation en eau des habitations de Laviale et Raissac.

FORET COMMUNALE



Par délibération du 19 juillet 2019, la commune a renouvelé son adhésion au Programme de reconnaissance des Forêts Certifiées (PEFC) pendant 5 ans. Le processus de certification PEFC permet d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties de qualité de gestion durable éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs. Un cahier des charges est à respecter.



Promouvoir la gestion durable de la forêt

Vous pourrez observer ce logo sur tous les objets fabriqués à partir des bois issus d'une gestion durable de la forêt. Les bois de notre forêt communale en font partie...



L'Atelier de transformation

Le bilan de l'année 2019 est encore positif pour le fonctionnement de l'atelier de transformation. 34 conventions d'une 1/2 journée à 3 jours d'utilisation ont été passées entre les producteurs et la Mairie. Entre le 28 octobre et le 10 décembre, 35 jours d'activités ont été consacrés à la transformation de la châtaigne. La décortiqueuse à châtaigne est la machine-outil la plus utilisée. Une journée de décortilage collectif pour les gens du village a été renouvelée le samedi 30 novembre en matinée. Les recettes des mises à disposition de l'atelier d'un montant de 4 600 € viennent équilibrer les dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 4 000 € : eau, électricité, gaz, produits d'entretien... L'atelier s'autofinance, l'objectif de ne pas impacter le budget communal est rempli pour sa deuxième année de fonctionnement.

21^{ème} foire de la châtaigne

Soleil, visiteurs, bonne humeur tout était réuni pour que la foire 2019 soit réussie le 27 octobre dernier.

Les animations diverses organisées par l'association le GRAAL : atelier enfants, déambulations burlesques, musiques de rue, ont apporté une ambiance festive et conviviale très appréciée. Les producteurs ont fait leur possible pour répondre à la demande croissante de leurs produits locaux, mis en valeur par une cuisine collective, bénévole et ambitieuse. 160 repas du Gaec Lassale, 160 repas de l'Association de l'atelier des saveurs en Montagne Noire, 100 hot-dogs, 50 assiettes de fromages ou de charcuteries préparés par le Graal... C'est déjà un investissement et une prise de risque importants pour ces associations et professionnels. Mais le bilan a été posé en réunion et ils feront encore mieux l'année prochaine, avec de nouvelles bonnes volontés !!!



Travaux en régie

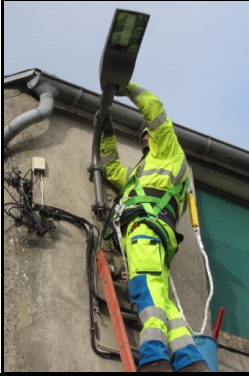
Les cache-containers livrés se mettent en place, le long de la route départementale.



Huit points propreté seront aménagés par les employés communaux lorsque la météo et la charge quotidienne de travail le permettront.



Les agents techniques ont participé à une journée d'information sur l'objectif Zéro phyto. Leurs interventions prennent déjà en compte cette dimension environnementale depuis 2010. Un brûleur, un souffleur, puis une tondeuse débrousaillieuse ont été achetés pour compléter l'action mécanique de la débrousaillieuse. Aucun désherbant n'est utilisé dans les rues et les espaces publics. Des plantations ont été réalisées pour végétaliser certains talus afin d'éviter désherbage et apport d'eau. Chacun peut également participer en nettoyant son devant de porte et en jardinant nature...



Un éclairage public écolo-économe

La première tranche de travaux de rénovation sur Bourdials et les Théronnels, est maintenant réalisée. Des gains importants sont attendus par ce remplacement des luminaires, des armoires et la mise en place d'horloges astronomiques :
Une baisse du coût énergétique et financier de l'éclairage public
Une diminution des nuisances lumineuses pour les usagers
Une amélioration de la sécurité électrique des installations

Cette 1ère tranche d'investissement de 13 800 € H.T est subventionnée à 60 % par les financements publics dans le cadre du Syndicat Audois d'Énergie. L'investissement de la commune sera amoindri grâce aux économies réalisées.

De nouvelles tranches de travaux pourront ensuite être menées sur la reste de la commune.



Des « Biens sans Maître » qui deviennent communaux

Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants dont les propriétaires sont soit inconnus, soit décédés... La vacance de ces biens pose souvent problème aux services publics ou aux propriétaires mitoyens par défaut d'entretien.

C'était le cas pour des terrains situés sur les hameaux de Bourdials, de Laviale et de Quintaine. Une longue procédure de reconnaissance puis d'intégration de « Biens sans Maître » permet à la commune d'en devenir propriétaire.

Entamée suite à la délibération du 7 décembre 2018, elle s'achève en 2020.

Après 6 mois de publicité de l'arrêté de reconnaissance de Biens sans Maître, sans qu'aucun propriétaire de ne ce soit fait connaître, la commune a délibéré pour leur intégration au patrimoine communal en novembre 2019.

Régularisation cadastrale

Depuis de nombreuses années, les élus communaux, à la demande des habitants le plus souvent, s'emploient à régulariser les plans cadastraux pour garantir à la fois la circulation publique et l'intérêt des propriétaires riverains.

Deux procédures sont en cours depuis les délibérations du conseil municipal du 27 septembre. Les géomètres sont intervenus au frais des demandeurs et les plans réalisés seront consultables en Mairie aux heures d'ouverture au public.

La première concerne **une parcelle non numérotée** et ne faisant pas partie du tableau des voiries communales, sur le hameau de **Quintaine**, rue de l'Oustal vieil.

La seconde concerne la **route forestière de Faufrancou**, réhabilitée avec l'accord de la Commune par le Groupement forestier de Faufrancou. L'élargissement du chemin rural et la reprise de certains virages nécessitent une régularisation **du tracé** permettant de garantir la nouvelle assise foncière.



Téléphonie mobile ?!?

La saga de la téléphonie mobile sur Castans devrait s'achever prochainement... Un nouveau mât « site rebond » sur Cabrespine est en cours de construction, cependant son raccordement à l'électricité reste à programmer. Les élus communaux continuent de relancer Free-mobile suite à la réunion multipartite demandée par le Maire. L'Etat, la région, le département, le syndicat départemental d'énergie et Free se sont mis autour de la table pour trouver une solution aux problèmes en cours sous l'égide de la commune, pointant les lenteurs et les incohérences de ce dossier et la légèreté du suivi. Un courrier officiel du SYADEN à Free et à l'ARCEP a posé sévèrement la problématique de la Commune.

Lignes électriques enfouies



Le chantier d'enfouissement de câbles électriques réalisé à la trancheuse entre les communes de Cabrespine, Castans et Pradelles-Cabardes est en cours. Ces travaux permettront de supprimer plus de 7 km de lignes aériennes et 192 poteaux ! La commune a conventionné sur des espaces publics pour la pose des différents postes nécessaires, remplaçant les transformateurs aériens.



Et la fibre !

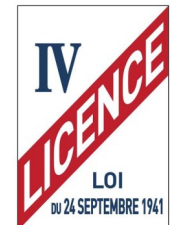
Sur incitations des maires de Castans, puis de Pradelles, les services du SYADEN ont accepté de lancer en parallèle le chantier d'enfouissement de la fibre annoncée pour 2022...

La Licence IV reste à Castans

La proposition d'achat des futurs cafetiers de Castans au liquidateur judiciaire de La Louvière a été acceptée lors de leur rendez-vous au Tribunal de Grande Instance de Carcassonne du 15 janvier dernier !

Après avoir rencontré le liquidateur, pour relancer l'acquisition, la commune a délibéré en septembre 2019, pour que le nouveau projet de reprise du café-restaurant, 18 chemin de la Capélanie, à Castans puisse bénéficier de cette licence restée en suspens suite à la liquidation.

Un nouveau café ouvrira ces portes au printemps 2020 !
Qu'on se le dise !



La page des associations



Le Comité des fêtes

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite une merveilleuse année 2020 !

Après l'été 2019, la session 2020 se prépare doucement, avec quelques petites nouveautés notamment la création d'écocup 100% castansols. Cette année la fête aura lieu les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 aout. Le programme est en cours d'élaboration.



Association intermédiaire Entraide

Particuliers, associations, besoin d'aide pour des travaux à domicile, commerçant, artisans, besoin de main d'œuvre faites appel à **Entraide** !

Nous nous occupons de tout et mettons à votre disposition un(e) de nos salarié-e-s !

Travaux ménagers, préparation des repas, travaux de bricolage ou de jardinage, assistance administrative et informatique, garde d'enfants, soutien scolaire, et bien plus encore. Il vous suffit de faire part de vos besoins et une proposition vous sera faite par l'association. **Entraide**, association intermédiaire de la montagne noire et du Haut Minervois, a été créé en 1994, pour offrir aux habitants de notre territoire un service de qualité et de proximité, mais aussi pour aider des personnes à retrouver le chemin de l'emploi. Aujourd'hui ce sont 200 utilisateurs qui nous font confiance, 160 personnes que nous mettons à disposition. En travaillant avec nous vous collaborerez avec une structure de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuez à créer des emplois de proximité.

Pour l'utilisateur, nous sommes une garantie.

Garantie de légalité, nous nous chargeons de toutes les déclarations, des démarches administratives. Les obligations d'employeur nous incombent.

Garantie de simplicité, nous nous chargeons du recrutement.

Garantie de souplesse, contrat possible à partir d'une heure de travail.

Crédit d'impôt pour les particuliers, 50 % des sommes versées.

Contactez Entraide ou rendez-vous dans nos bureaux à Castans : Lundi au Vendredi de 9 h à 17 h.

Tél : 04 68 26 63 38 - 06 69 25 81 95 - 06 59 75 23 03.

aientraide@orange.fr

ai-entraide-en-montagne-noire.jimdo.com

RV Nuances Coiffure

Emilie vous accueillera au 2 rue de l'Horte les :

Mardi 4 février

Mardi 17 mars

Mardi 28 avril

Mardi 9 juin



Pédicure

Julie Béziat vous accueillera le **Mardi 11 février**



Les Tamalou

« Les Tamalou » ont repris en Novembre leurs rencontres et causeries du dernier mercredi de chaque mois.

Le mois de Décembre étant consacré aux fêtes de famille, l'Association a repris ses activités le mercredi 29 janvier à 15h.

Les réunions sont ouvertes à tous et c'est là une belle occasion de se retrouver autour d'un café bien chaud accompagné de petits gâteaux et friandises !!!

L'Association « Les Tamalou » vous souhaite une très bonne année.



L' Association le G.R.A.A.L



2019 fut une année bien remplie avec les 30 ans de l'association qui fut une belle réussite. Pour 2020, la 1ère animation **soirée crêpes** pour fêter la Chandeleur qui se déroulera le

1er février 2020 à 19h à la salle polyvalente de Castans. Le Graal, c'est aussi l'entretien des sentiers, la gestion du gîte d'étape, les différentes animations tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes vos bonnes idées sont les bienvenues. On compte sur vous pour l'année 2020.

Le Graal vous présente ses meilleurs vœux et remercie tous les adhérents bénévoles qui assurent la réussite de l'association. www.graalcastans.com

Association communale de Chasse Agréée

La saison 2019-2020 touche à sa fin, 119 sangliers et 23 chevreuils prélevés sur notre commune pour une moyenne de 18 chasseurs par sorties. Encore une fois ce nombre considérable est en nette augmentation. Malgré une forte pression de chasse nous n'arrivons pas à maintenir cette population à une densité convenable et acceptable pour tout le monde.

Notre ACCA assume son rôle cynégétique qu'en est-il des communes voisines qui ne prélèvent pas plus de 60 sangliers en moyenne ? Certes, une érosion des permis de chasse, le faible engouement envers cette activité auprès des plus jeunes peut expliquer cela, mais il ne faut pas croire que CASTANS est une réserve de sangliers. Nous rappelons aussi que les dégâts de sangliers sont financés entièrement par les chasseurs, cette situation ne deviendra pas pérenne dans le temps et des solutions doivent être trouvées.

Enfin, face aux détracteurs de la chasse notre association est prête à vous recevoir, vous expliquer son rôle et vous inviter à nous accompagner lors de futures journées de chasse. Une occasion d'échanger, de se connaître et de construire ensemble l'avenir.

En attendant nous pourrons échanger si vous le désirez, lors de notre traditionnel repas de printemps, autour d'une bonne daube de chevreuil à la bière toujours concoctée par les membres de notre association.

